

BUDGET ANNEXE

« TRANSPORTS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2022

TABLE DES MATIERES

1. Présentation générale du compte administratif du budget annexe « transports »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « transports »	4
2.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « transports »	4
2.2 Le résultat de clôture du budget annexe « transports »	4
2.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « transports »	5
2.4 La dette du budget annexe « transports »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « transports »	7
3.1 Le volume des autorisations de programme	7
3.2 L'avancement des autorisations de programme	8
4. La section d'exploitation du budget annexe « transports »	9
4.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	9
4.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	11
5. La section d'investissement du budget annexe « transports »	13
5.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	13
5.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	14

1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, créée le 1^{er} janvier 2016, est Autorité Organisatrice de la Mobilité unique sur le territoire métropolitain. Elle s'est organisée pour traiter les questions de mobilité aux différentes échelles et dans leurs différentes dimensions, en visant une meilleure cohérence entre transport et développement urbain.

Elle définit l'offre de transports en commun, ses modalités d'exploitation, sa tarification et les investissements bénéficiant du versement mobilité. Au-delà de la prise de conscience collective des difficultés, la Métropole souhaite placer les enjeux de mobilité au cœur de son projet, à travers une vision partagée des solutions à conduire et des moyens à y affecter.

La Métropole a adopté, en décembre 2019, le Plan de Mobilité métropolitain 2020/2030. Celui-ci est porteur de l'ambition métropolitaine sur la mobilité, avec un élargissement des politiques publiques au-delà des seuls transports publics et dans la logique de la Loi d'Orientation des Mobilités.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

2.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **92%** et correspond à un total de **736 468,58K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **97%**, correspondant à un total de titre émis égal à **771 123,33 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **701 171,71 K€** et les recettes réelles **742 176,14 K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global en dépenses d'investissement s'élève à **61%** et correspond à un total de mandats émis de **217 406,32 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **55%** et correspond à un total de titres émis de **195 461,38 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **183 762,73 K€** et les recettes réelles **155 468,12 K€** dont 61 874 K€ de subventions.

2.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	Recettes 2022 (A)	Dépenses 2022 (B)	Section d'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section d'exploitation	771 123,33	736 468,58	34 654,75	44 298,04	78 952,79	n/c	n/c	78 952,79
Section d'investissement	195 461,38	217 406,32	-21 944,93	-52 582,53	-74 527,46	32 553,78	0,00	-41 973,68
Total Cumulé	966 584,71	953 874,89	12 709,82	-8 284,49	4 425,33	32 553,78	0,00	36 979,11

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif. L'excédent d'exploitation 2022 permet de couvrir le déficit d'investissement 2022. Ce résultat d'exploitation est principalement obtenu par deux faits :

- D'une part, une forte reprise des recettes tarifaires (+27% par rapport à 2021) ;
- D'autre part, une croissance des dépenses 2022 de 11% par rapport à une croissance des recettes de 12% par rapport à 2021.

De plus, en prenant le résultat cumulé, le déficit d'investissement de -74 527,46 K€ est couvert par l'excédent d'exploitation cumulé de +78 952,79 K€.

Dès lors, le budget principal se clôture, en 2022, avec un solde maintenu en section de fonctionnement de **36 979,11 K€** par rapport à **44 292,04 M€** en 2021.

2.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette « n » / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	649 524,67	699 720,96	721 764,35	72 239,69	11%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	611 217,63	671 348,62	664 120,31	52 902,68	9%
Epargne de gestion courante (EBG)	38 307,03	28 372,34	57 644,04	19 337,01	50%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	6%	4%	8%		35%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	13 258,32	23 998,31	20 411,79	7 153,46	54%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	3 090,55	22 545,92	22 102,93	19 012,38	615%
Résultat exceptionnel large	10 167,77	1 452,38	-1 691,15	-11 858,92	-117%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	48 474,80	29 824,73	55 952,89	7 478,10	15%
Taux d'épargne de gestion	7%	4%	8%		3%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	11 912,28	11 345,43	11 345,43	-566,84	-5%
<i>Recettes réelles</i>	662 782,99	723 719,27	742 176,14	79 393,15	12%
<i>Dépenses réelles</i>	626 220,47	705 239,98	697 568,68	71 348,21	11%
Epargne brute (EBE)	36 562,52	18 479,29	44 607,46	8 044,94	22%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	6%	3%	6%		9%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	38 594,30	30 010,00	30 010,00	-8 584,29	-22%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	46 534,46	44 298,04	44 298,04	-2 236,42	-5%
Epargne nette (ENE)	-2 031,78	-11 530,71	14 597,46	12 565,68	818%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	0%	-2%	2%		

- ✓ La crise sanitaire, avec l'arrêt des activités au printemps 2020 avait fortement impacté le budget annexe « transports » et ce sur plusieurs exercices. Une timide reprise a été constatée au compte administratif 2021. L'exercice 2022 la confirme par une amélioration très nette des indicateurs de gestion.
- ✓ Ainsi, l'épargne de gestion courante au CA 2022 s'élève à 57 644,04 K€ soit une augmentation de 50% par rapport à 2021. Par voie de conséquences, l'épargne nette (ENE) 2022 est de 14 597,46 K€, en nette amélioration par rapport à l'année 2021 (12 565,68K€). Cette amélioration résulte de la **reprise de recettes tarifaires (+27%), du maintien de la dynamique des recettes fiscales (+8%), de la participation accrue du budget principal (+7%) combinée à une volonté de maîtrise de la croissance des dépenses (+11%)** sur l'exercice 2022.

- ✓ La crise de 2020 a donc fragilisé le budget annexe « transports », en accélérant la dégradation des indicateurs de gestion et la structure même de ce budget. Si les niveaux d'épargne 2022 confirment la reprise en dépassant ceux de 2019. **La situation n'en reste pas moins dégradée.** Pour mémoire en 2019, l'épargne nette enregistrait un recul de 9 000K€ soit -91% par rapport à 2018.
- ✓ Dans ce contexte, l'exercice 2022 confirme l'arrêt de la dégradation survenue avec la crise sanitaire. En effet, **la volonté de contenir la croissance des dépenses combinée à une croissance plus élevée de 12 points des recettes réelles dont l'augmentation de la participation du budget principal ont permis ces résultats.**
- ✓ Cependant, malgré une nette amélioration de l'épargne nette en 2022 passant de - 2 031,78 K€ à 14 597,46 K€, **la capacité d'autofinancement après le remboursement de l'annuité du capital de la dette (épargne nette) reste insuffisante pour financer le Plan de Mobilité.** De ce fait, seul le recours à l'emprunt, en sus des subventions d'investissement obtenues, permet d'assumer les besoins de financement mais avec pour conséquence la dégradation des niveaux d'épargnes et l'endettement du budget.

2.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transports » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	629 871,34	30 010,00	11 809,03	50 000,00	649 861,33

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget annexe « transports » a légèrement augmenté (+3%) avec un emprunt nouveau de 50 000 K€. Cette évolution s'explique par :

- ✓ De la nouvelle dette pour un montant total de 50 000 K€ incluant de nouveaux financements pour un total de 20 000 K€ couvrant le besoin de financement de la section d'investissement, et le financement dédié à l'opération de renouvellement des rames de métro (NEOMMA) pour 30M auprès de la Banque Européenne d'Investissement.
- ✓ Un montant de capital remboursé, en 2022, de 30 010 K€,

L'encours de dette s'élève donc au 31 décembre 2022 à 628 122,34 K€.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

La programmation pluriannuelle des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements relative au budget annexe des « transports », le tableau ci-dessous rassemble les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en
Montant des Autorisations de Programme	Bus à Haut Niveau de Service	350 012,29	236 423,72	19 250,00	2 505,39	253 168,33	94,37
	Extension Métro	885 187,74	806 259,09	0,00	1 265,56	804 993,53	637,08
	Extension Tramway	607 872,84	534 480,50	7 000,00	68 326,63	473 153,87	7,82
	GEI hors projets spécifiques	61 393,67	44 321,57	2 900,00	3 172,57	44 048,99	13,97
	Gestion de l'Administration	5 275,65	274,68	30,00	37,94	266,73	7,24
	Métro et Tramway en activité	663 528,25	451 696,26	0,00	62 752,02	388 944,25	7,2
	Pôle d'Echange Multimodal	68 014,78	66 537,26	30 100,00	1 061,98	95 575,27	62,65
	Transports urbains exploitation	242 337,98	177 247,98	4 000,00	10 879,41	170 368,58	16,29
Total		2 883 623,21	2 317 241,06	63 280,00	150 001,50	2 230 519,56	15,45

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 2 883 623 K€. Le volume d'AP se répartit à travers huit programmes. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 15,45 ans à volume de crédits de paiement constants.

Au cours de l'exercice 2022, le volume d'autorisation de programme a été augmentée de 63 280 K€ principalement réparti comme il suit :

- ✓ 19 250 K€ supplémentaire pour le développement des bus à Haut Niveau de Service dont 17 700 K€ pour l'extension du BHNS Aixpress ;
- ✓ 30 100 K€ pour les pôles multimodaux de Frais-Vallon, Lamanon et Vitrolles ;
- ✓ 7 000 K€ supplémentaires pour l'extension du tramway Belle-de-Mai ;
- ✓ 4 000 K€ pour l'acquisition de bus à hydrogène et les travaux d'entretien des arrêts de bus des réseaux métropolitains.

3.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Le taux d'avancement des autorisations de programme du budget annexe « transports » est de 5% avec un reste à financer de 2 2230 519,56 K€. Ce faible taux s'explique principalement par la volumétrie de certaines opérations telles que les extensions de métro, de tramway ou le renouvellement des rames du métro marseillais.

Les 15 opérations les plus importantes inscrites au budget 2022 sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	RAF 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
RENOUVELLEMENT DES RAMES DE METRO - NEOMA	484 474 515,92	275 897 981,54	208 576 534,38	56 672 276,64	55%
Extension du réseau de tramway Nord-Sud phase 1	320 000 000,00	215 522 063,79	104 477 936,21	64 933 694,05	53%
VAL'TRAM	151 920 000,00	136 889 391,17	15 030 608,83	2 209 360,45	11%
ETUDES ET TRAVAUX EXTENSION LIGNE 2 METRO BOUGAINVILLE CAPITAINE GEZE	85 187 740,67	4 898 719,91	80 289 020,76	1 265 559,86	96%
BHNS AIX LIGNE B	82 538 033,00	11 294 256,25	71 243 776,75	213 966,20	87%
EXTENSION TRAM RUE DE ROME VERS PLACE 4 SEPTEMBRE	75 000 000,00	73 840 074,03	1 159 925,97	512 021,77	2%
Mise en accessibilité de 6 stations de métro aux personnes à mobilité réduite	53 000 000,00	47 211 525,85	5 788 474,15	553 584,38	12%
REALISATION DU BHNS CASTELLANE ET LUMINY	44 320 000,00	36 152 336,01	8 167 663,99	36 702,53	19%
BHNS AUBAGNE	39 180 000,00	35 679 921,53	3 500 078,47	715 177,24	11%
ETUDES ET TVX AMGMT LIGNES RTM	38 000 000,00	37 443 844,23	556 155,77	29 792,02	2%
MARS- BHNS-LIGNE B4	31 000 000,00	29 548 925,39	1 451 074,61	196 180,98	5%
BHNS LIGNE ISTRES	27 073 360,00	25 780 143,10	1 293 216,90	280 390,87	6%
PROGRAMME ICAR INTERFACE PARTENAIRES	26 972 898,00	1 561 567,03	20 958 050,81	1 851 608,17	85%
ETUDES ET TRAVAUX PROLONGEMENT TRAMWAY CASTELLANE COURS SAINT LOUIS	25 000 000,00	15 296 425,71	9 703 574,29	3 194 421,58	52%
MISE EN SECURITE DES OUVRAGES DE LA VOIE DE VALDONNE	21 600 000,00	18 351 773,30	3 248 226,70	664 530,81	18%

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	662 782,99	723 719,27	742 176,14	103%	12%
Recettes de gestion courante	649 524,67	699 720,96	721 764,35	103%	11%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	105 094,10	124 878,06	133 220,89	107%	27%
731- Fiscalité locale	356 666,61	382 610,37	383 822,24	100%	8%
74 - Dotations et participations	176 818,88	185 155,40	187 149,52	101%	6%
75 - Autres produits de gestion courante	10 932,11	7 067,83	17 551,19	248%	61%
013-Atténuation des charges	12,97	9,31	20,51	220%	58%
Autres recettes de fonctionnement	13 258,32	23 998,31	20 411,79	85%	54%
76-Produits financiers	8 228,65	2 742,89	2 742,88	100%	-67%
77 - Produits exceptionnels	5 029,67	21 255,42	17 668,90	83%	251%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	22 952,09	28 947,19	28 947,19	100%	26%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 952,09	28 947,19	28 947,19	100%	26%
043 - Opération ordre intérieur de la section	0,00	-	-		
Total recettes de fonctionnement	685 735,08	752 666,46	771 123,33	102%	12%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		44 298,04	-	0%	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	685 735,08	796 964,50	771 123,33	97%	12%

Les recettes d'exploitation 2022 confirment la reprise entamée en 2021. En effet, les recettes du budget annexe « transports » progressent de 12% pour rapport à 2021 soit 771 123,33 K€.

Ainsi, les recettes réelles du budget annexe « transports » enregistrent une augmentation de 79 393 K€ par rapport à 2021 (+12%) principalement due aux recettes tarifaires (chapitre 70) à la hausse du versement mobilité (chapitre 73), les dotations ainsi que les participations (chapitre 74), des autres recettes tarifaires (chapitre 75) et des autres recettes réelles. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les recettes tarifaires 2022 (chapitre 70) s'élèvent à 133 220,89 K€ contre 105 094,10 K€ en 2021 soit une hausse de 27% par rapport;
- ✓ Le versement mobilité totalise 383 822,24 K€ soit une hausse de 8% par rapport à 2021 ;
- ✓ Les dotations et participation, en dehors de la participation du budget principal, augmentent de 4% par rapport à 2021 pour un total de 65 149,52 K€ ;
- ✓ La participation du budget principal 2022 s'élève à 122 000 K€ (+7% par rapport à 2021) exécutée dans la totalité de sa prévision ;
- ✓ Les recettes exceptionnelles (chapitre 75) s'établissent à 17 551,19 K€ soit une augmentation de 61% par rapport à 2021. Cette augmentation résulte de la perception de recettes au titre de la régularisation de la TVA des dépenses déductible sur l'exercice 2022 pour un total de 10 042,35 K€ ;
- ✓ Les produits financiers inscrits enregistrent une baisse de 67% par rapport à 2021. Cette baisse est liée à des écritures de régularisation effectuées en 2021 (chapitre 67). Ainsi, en isolant le montant de cette régularisation (5 486 K€), aucune variation n'est à constater.
- ✓ S'agissant des produits exceptionnels, ils s'établissent à 17 668,90 K€ soit +251% par rapport à 2021. Cette augmentation est due aux écritures de régularisation des rattachements 2020 pour un total de 13 214,38 K€.

- ✓ Concernant les recettes d'ordre, elles sont composées des dotations aux amortissement des subventions perçues. Elles s'établissent à 28 947,19 K€ soit une augmentation de 26% par rapport en 2021.

Pour conclure, grâce à la reprise des recettes tarifaires (+27% par rapport à 2021), l'augmentation de la participation du budget principal (+7% par rapport à 2021) et des dotations aux amortissements (+26% par rapport à 2021), le total des recettes d'exploitation s'élève à 771 123,33 K€, soit une augmentation de 12% par rapport à 2021.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	629 504,80	709 132,51	701 171,71	99%	11%
Dépenses de gestion courante	611 217,63	671 348,62	664 120,31	99%	9%
011 - Charges à caractère général	598 390,45	651 611,17	645 674,39	99%	8%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	11 474,78	13 429,45	12 866,63	96%	12%
65 - Autres charges de gestion courante(sauf 6586)	559,96	5 708,01	5 228,80	92%	834%
014 - Atténuations de produits	792,43	600,00	350,49	58%	-56%
Autres dépenses de fonctionnement	18 287,17	37 783,89	37 051,40	98%	103%
66 - Charges financières	11 770,50	12 098,53	11 809,03	98%	0%
67 - Charges exceptionnelles	6 016,67	5 104,85	4 661,86	91%	-23%
68 - provisions	500,00	20 580,51	20 580,51	100%	4016%
Dépenses d'ordre	36 094,67	87 831,99	35 296,86	40%	-2%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	52 104,90	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 094,67	35 727,09	35 296,86	99%	-2%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	0	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	665 599,48	796 964,50	736 468,58	92%	11%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	665 599,48	796 964,50	736 468,58	92%	11%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 736 468,58 K€ soit une augmentation globale de 11% par rapport à 2021. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses permettant de faire fonctionner les réseaux de transport. En 2022, elles s'élèvent à 645 674,39 K€ avec un taux d'exécution de 99% (+8% par rapport à 2021).

Focus sur le poids de l'exploitation des réseaux (nature 611) au sein des charges à caractère général (chapitre 011) :

Exploitation des réseaux - Poids dans le chapitre 011	CA 2021	CA 2022	Evolution 2021/2022 en %
RESEAU MARSEILLAIS	367 255 K€	389 906 K€	6,17%
RESEAU AIX	77 862 K€	81 370 K€	4,51%
RESEAU INTERURBAIN	41 729 K€	45 625 K€	9,34%
AUTRES RESEAUX	96 478 K€	102 627 K€	6,37%
Total général	583 324 K€	619 529 K€	6,21%

La principale dépense du budget annexe « transports » est celle liée à la rémunération des exploitants. En d'autres termes, les charges liées à l'exploitation du réseau de transports représentent 88% des dépenses réelles d'exploitation. Entre 2021 et 2022, les dépenses liées directement au fonctionnement du réseau de transport augmentent de 6,21%. Cette hausse résulte principalement de l'application de l'indexation des contrats. Cependant, le travail de re-graphicage et de rationalisation du réseau et des coûts permet de contenir cette augmentation.

- ✓ Les charges de personnel représentent 12 866,63 K€ avec un taux d'exécution de 96%. Ce poste de dépenses augmente de 12 % par rapport en 2021. Cette augmentation s'explique par les facteurs suivant¹ :
 - D'une part, une augmentation de la moyenne mensuelle des effectifs temps plein rémunérés de 11,62% entre 2021 (165 ,02 ETP) et 2022 (184,21 ETP) contre - 5,69 % constatée entre 2020 (174,97 ETP) et 2021 (165,02 ETP).
 - D'autre part, la masse salariale 2022 représente 10 767,14 K€ soit une augmentation de 20% par rapport à 2021 (8 967,71 K€). Cette augmentation résulte des revalorisations salariales opérées en 2022 (augmentation du point d'indice, revalorisation de la rémunération des agents de catégories C, prime à l'inflation, ...) ainsi que de la ventilation des effectifs entre les différents budgets.
- ✓ Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 5 228,8 K€ avec un taux d'exécution de 92% et une hausse de 834% par rapport à 2021. Cette forte augmentation résulte principalement de la régularisation de la première tranche d'un contentieux lié à la TVA pour un total de 4 500K€.
- ✓ Les charges financières se montent à 11 809,03 K€ avec un taux d'exécution de 98% et demeurent stables par rapport à 2021.
- ✓ Les charges exceptionnelles s'élèvent à 4 661,86 K€ pour l'exercice 2022 soit une baisse de 1 354,81 K€ par rapport à 2021. Cette baisse résulte principalement de l'écriture de régularisation relative à l'annulation de titres sur exercices antérieurs pour 5 511 K€ réalisée en 2021. En isolant cette régularisation, les dépenses 2022 du chapitre 67 augmentent de 822% due à la régularisation des rattachements de recettes 2021 pour un total de 2 942,84 K€.
- ✓ Les dépenses d'ordre en 2022 sont de 35 296,86 K€ (-2% par rapport à 2021). Il s'agit des dotations aux amortissements des investissements. Cette baisse résulte de la fin d'amortissement de certains biens.

¹ ETP : Equivalent temps plein

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	148 615,31	267 105,66	183 762,73	69%	24%
Dépenses d'équipement	103 990,65	214 136,26	150 001,50	70%	44%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	0,00		n/a	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a	n/a
Opérations d'équipement	103 990,65	214 136,26	150 001,50	70%	44%
Dépenses financières	38 764,30	45 469,40	30 010,00	66%	-23%
16 - Emprunts et dettes assimilées	38 594,30	45 469,40	30 010,00	66%	-22%
26 - Participations et créances rattachées	170,00			n/a	-100%
27 - Autres immobilisations financières	-			n/a	n/a
45 - Opérations pour le compte de tiers	5 860 K€	7 500,00	3 751,23	50%	-36%
Dépenses d'ordre	37 689,76	34 147,19	33 643,59	99%	-11%
040 - Opérations de transfert entre sections	22 952,09	28 947,19	28 947,19	100%	26%
041 - Opérations patrimoniales	14 737,66	5 200,00	4 696,40	90%	-68%
Total dépenses d'investissement	186 305,06	301 252,85	217 406,32	72%	17%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		52 582,53		0%	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	186 305,06	353 835,37	217 406,32	61%	17%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2022 augmentent de 44% par rapport à 2021 pour un total de 150 001,50 K€ en 2022. Cette hausse confirme la reprise des investissements après la crise sanitaire en dépassant le niveau de dépenses de 2019 (104 839 K€ en 2019) ;
- ✓ Les dépenses financières baissent de -22% par rapport à 2021 les portant à un total de 30 010 K€. L'annuité en capital dû en 2022 est en baisse significative par rapport à l'année précédent du fait d'un remboursement anticipé d'un emprunt en 2021 ;
- ✓ Les dépenses liées aux travaux réalisés pour le compte de la RTM dans le cadre de l'opération NEOMMA s'élèvent à 3 751,23 K€ soit une baisse de 36% par rapport à 2021 ;
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 33 643,59 K€ (-11% par rapport à 2021). Elles comprennent l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 28 947,19 K€ (+26%) avec une exécution à 100% et les opérations patrimoniales pour 4 696,40 K€ soit une baisse de 68%.

En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 217 406,32 K€ soit une augmentation de 17% par rapport à 2021. Cette hausse résulte principalement de la reprise des opérations d'équipement.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	128 928,90	260 803,39	155 468,12	60%	21%
Recettes d'équipement	102 351,47	230 598,36	123 954,09	54%	21%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	61 873,69	114 457,90	73 909,55	65%	19%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	40 250,00	116 140,45	50 000,00	43%	24%
20 - Immobilisations incorporelles			0,30	n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles			13,15	n/a	n/a
23- Immobilisations en cours	227,78		31,10	n/a	-86%
Recettes financières	17 272,70	22 670,30	22 372,02	99%	30%
10- Dotations, fonds divers,réserves	284,30	298,28		0%	-100%
1064 - Réserves réglementées		728,81	728,81	100%	n/a
1068 - Autres réserves	16 988,40	21 643,21	21 643,21	100%	27%
024- Produits des cessions d'immobilisations				n/a	n/a
27 - Autres immobilisations financières	0,00	-	0,00	n/a	n/a
45 - Opérations pour le compte de tiers	9 304,73	7 534,72	9 142,01	121%	-2%
Recettes d'ordre	50 832,34	93 031,99	39 993,26	43%	-21%
021 - Virement de la section de fonctionnement		52 104,90		0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 094,67	35 727,09	35 296,86	99%	-2%
041 - Opérations patrimoniales	14 737,66	5 200,00	4 696,40	90%	-68%
Total recettes d'investissement	179 761,23	353 835,37	195 461,38	55%	9%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	179 761,23	353 835,37	195 461,38	55%	9%

Comme pour les recettes d'exploitation, les recettes d'investissement pour l'année 2022 marquent une reprise. Elles se répartissent comme il suit :

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour un total de 73 909,55 K€ (+19% par rapport à 2021). Les principaux financeurs sont le Département des Bouches-du-Rhône à 70%, le budget principal à 8%, puis l'Etat à 7% et la Région Sud pour 5% ;
- ✓ Le chapitre 16 propre aux emprunts enregistre un taux d'exécution de 43% pour un total de 50 000 K€. Ce niveau d'exécution correspond au financement des opérations d'investissement telle que le renouvellement des rames de métro pour 30 000 K€ auprès de la Banque de développement du Conseil Européen (CEB), 10 000 K€ de financement pour les autres opérations à des taux compétitifs (taux fixe entre 1,10% et 1,20%). Le recours à l'emprunt nouveau en 2022 progresse de 24%. Cette progression est en lien avec la reprise des investissements en 2022.
- ✓ Les autres recettes réelles d'investissement proviennent des dotations (chapitre 10) pour un total de 22 372,02 K€, dont 21 643,21 K€ d'affectation de la section de fonctionnement (+78% par rapport à 2021) et 728,81 K€ pour la cession de la gare maritime du vieux port en faveur de la RTM dont le produit est inscrit en 1064 ;
- ✓ Les recettes d'ordre représentent 39 993,26 K€ et se composent des dotations aux amortissements (chapitre 040) pour 35 296,86 K€ (-2% par rapport à 2021) et des opérations patrimoniales (chapitre 041) pour 4 696,40 K€ (-68% par rapport à 2021) ;
- ✓ Les recettes inscrites au 458 – Opérations pour compte de tiers s'élèvent à 9 142,01 K€ (-2% par rapport à 2021). Ces recettes correspondent aux remboursement des dépenses engagées par la Métropole pour le compte de la RTM dans le cadre de l'opération NEOMMA.

Ainsi, le total des recettes d'investissement recouvrées en 2022 est de 195 461,38 K€ (contre 179 761,23 K€ en 2021 soit +9%) avec un taux d'exécution de 55%. Cette augmentation des recettes d'investissement est principalement due à l'augmentation du recours à l'emprunt et aux subventions d'investissement qui progressent de concert avec l'avancement des opérations d'investissement.